



AFRIQUE/RD CONGO - Des milliers de mineurs enlevés, violentés, tués, mutilés et exploités dans le contexte des conflits armés

Goma (Agence Fides) – De par le monde, des milliers de mineurs sont enlevés, violentés, tués, mutilés, recrutés par des bandes armées. Au cours de la Journée internationale contre le recours aux enfants soldats qui vient d'avoir lieu, il a été indiqué que plus de 17 pays recrutent des mineurs dans le cadre de conflits armés et, selon différentes ONG, continueront à le faire tant que des mesures sérieuses ne seront pas prises pour éradiquer le phénomène et réhabiliter ces jeunes victimes. Les Etats dénoncés par les ONG sont l'Afghanistan, le Tchad, la Colombie, les Philippines, l'Inde, l'Irak, la Libye, le Myanmar, le Pakistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Thaïlande et le Yémen. Le Mali est le dernier pays à être venu s'ajouter à cette liste. Toutefois, selon certaines organisations, les données concernant le nombre des garçons et fillettes soldats de par le monde continuent à être incomplètes. Selon Amnesty International, au cours du seul mois de janvier, des groupes islamistes armés ont recruté des mineurs d'âge compris entre 10 et 17 ans. Les missions salésiennes de Goma (RDC), qui accueillent plus de 100 anciens enfants soldats, ont dénoncé l'extension du phénomène au Mali et à la Côte d'Ivoire. Chaque jour, des milliers d'enfants se trouvent impliqués dans des conflits armés, utilisés pour commettre des atrocités, sont maltraités, violentés ou témoins d'homicides. Les organisations humanitaires qui suivent le phénomène indiquent que ces jeunes victimes ne participent pas toujours directement aux combats mais qu'ils sont impliqués dans des opérations très dangereuses comme le transport de combattants blessés ou d'armes, le renseignement ou la transmission de messages sachant que les fillettes sont souvent exploitées comme esclaves sexuels. De nombreux pays et groupes armés ont signé un plan d'action des Nations unies afin de combattre le phénomène. Grâce à ce plan, des centaines d'enfants soldats ont pu être libérés et leurs ravisseurs dénoncés. En outre, deux décisions de la Cour pénale internationale et du Tribunal spécial pour la Sierra Leone de 2012 ont déclaré coupables de crimes de guerre les responsables de l'implication des enfants dans les conflits armés. (AP) (Agence Fides 14/02/2013)